



Valorisation des matériaux

L'économie circulaire dans le secteur de la construction

L'économie circulaire joue un rôle crucial dans le secteur de la construction en abordant les enjeux environnementaux, économiques et sociaux associés à la production et à la gestion des déchets. Dans un contexte de ressources limitées et de préoccupations croissantes liées au changement climatique, l'économie circulaire vise à minimiser l'utilisation de nouvelles ressources en favorisant la réutilisation, le recyclage et la valorisation des déchets inertes du BTP. En adoptant des pratiques circulaires, telles que la déconstruction sélective et le recyclage des matériaux, la construction peut réduire son empreinte environnementale, diminuer la quantité de déchets envoyés en décharge et favoriser la création d'une économie plus durable et locale.

Dans ce contexte, le béton répond à ce besoin grâce à sa recyclabilité infinie. L'économie circulaire favorise la création d'emplois locaux, encourage l'innovation et renforce la résilience des acteurs de l'industrie. En mettant l'accent sur la conception de bâtiments durables, l'utilisation de matériaux recyclés et la gestion efficace des ressources, l'économie circulaire dans la construction contribue à une transition vers un modèle plus

durable et résilient pour l'ensemble du secteur.

Des granulats recyclés dans le béton prêt à l'emploi

L'utilisation des granulats recyclés en France a augmenté au cours des dernières années, en raison de la prise de conscience croissante de la nécessité de réduire les déchets de construction et de démolition, ainsi que de promouvoir la durabilité dans le secteur de la construction. Des initiatives et des réglementations ont été mises en place pour encourager l'utilisation des granulats recyclés dans la construction.

Ils peuvent être incorporés dans le béton pour remplacer partiellement ou totalement les granulats naturels, réduisant ainsi la consommation de ressources naturelles et la quantité de déchets de construction. L'utilisation des granulats recyclés peut être adaptée à différentes applications, telles que les éléments de voirie, les dalles de trottoirs, les murets, les remblais, les bétons structurels ou non structurels, etc. L'incorporation de granulats recyclés, en fonction de leurs caractéristiques, dans le béton prêt à l'emploi dépend des spécifications du projet, des réglementations locales et des performances requises pour l'application spécifique.

Le cycle de vie des granulats recyclés



Offre Vertua® matériaux recyclés

Cemex présente une large gamme de granulats recyclés dont la fabrication et les propriétés sont régulièrement contrôlées aussi bien d'un point de vue technique qu'environnemental. Issus de matériaux de démolition ou de coproduits industriels minéraux, nos granulats recyclés répondent aux mêmes normes que les granulats naturels (NF P 18-545 ou NF P 11-300).

L'offre Vertua® matériaux recyclés englobe les bétons élaborés à partir de matériaux issus du recyclage afin de soutenir une utilisation économe et rationnelle des ressources minérales naturelles. Les bétons Cemex incorporant un minimum de 5% de granulats recyclés font donc partie de l'offre Vertua® matériaux recyclés.

La nouvelle norme béton NF EN 206+A2/CN, entrée en vigueur en novembre 2022, a fait évoluer les quantités de granulats et de sables recyclés qu'il est possible d'incorporer au béton. Elle précise ainsi, pour chaque type de granulats recyclés (type 1, type 2) et de sable recyclé, le taux de substitution de granulats naturels maximum autorisé (%), en fonction de la classe d'exposition à laquelle est soumis le béton. Ainsi, par exemple, pour un béton dont la classe d'exposition est XC1 ou XC2, on pourra incorporer de 40 à 60% de gravillons recyclés type 1 et de 10 à 20% de sable recyclé. Vous pouvez vous rapprocher de votre contact Cemex pour connaître la disponibilité de l'offre Vertua® matériaux recyclés localement. À noter : un béton incorporant moins de 1% de granulats recyclés est considéré comme un béton de granulats naturels.

Qu'est-ce qu'un granulats recyclé ?

Un granulats recyclé est un matériau granulaire utilisé dans la construction, obtenu à partir du recyclage de déchets de construction et de démolition (DCC). Il est produit en traitant les déchets afin de les nettoyer, les concasser et les tamiser pour obtenir des particules de taille appropriée. Les granulats recyclés peuvent provenir de béton concassé, et d'autres matériaux similaires. Leur utilisation permet de réduire la quantité de déchets envoyés en décharge, de préserver les ressources naturelles et de minimiser l'impact environnemental de l'extraction de matériaux vierges. Les granulats recyclés sont utilisés dans la production de béton, de remblais, contribuant ainsi à une économie circulaire dans le secteur de la construction.

Les avantages

- Conformité avec les cahiers des charges des chantiers labellisés (HQE, BREEAM, LEED, bâtiments durables...),
- économie de ressources minérales non renouvelables,
- le béton avec granulats recyclés aura les mêmes performances et caractéristiques attendues par application qu'avec des granulats naturels,
- possibilité de réduire le transport des matériaux grâce à une production à proximité des chantiers,
- seconde vie pour les matériaux issus des industries et des chantiers locaux du BTP,
- réduction des quantités de matériaux mis en décharge.

Exemple de réalisation

- ◀ Le chantier du parking silo de l'aéroport Lyon - Saint-Exupéry est un exemple remarquable d'intégration de béton contenant 30% de granulats recyclés. Ce projet visant une certification HQE infrastructures, a conduit tout naturellement Cemex à employer le maximum de granulats recyclés dans le respect des normes. Cette initiative illustre la possibilité de concilier construction de qualité et respect de l'environnement.



L'accompagnement Cemex

Cemex vous accompagne et vous conseille (maîtrises d'ouvrage, maîtrises d'œuvre, architectes, bureaux d'études, entreprises...) afin de répondre aux nouveaux enjeux environnementaux, dès la phase de conception de votre projet.

Une équipe locale spécialisée reste à votre disposition pour vous assister dans vos démarches.